

Les rôles de l'action collective, des réseaux sociaux et du droit pour l'innovation agroécologique en Martinique & Guadeloupe

Laurent Parrot ⁽¹⁾⁽²⁾,**, Magali Aubert ⁽³⁾, Camille Luis ⁽¹⁾⁽²⁾, Youri Catherine ⁽²⁾

(1) CIRAD UPR Hortsys, F-97285 Le Lamentin, Martinique ; UMI SOURCE, EDEM Univ Paris Saclay, France. – laurent.parrot@cirad.fr

(2) CIRAD UPR Hortsys, F-97285 Le Lamentin, Martinique, France ; Univ Montpellier, France.

(3) UMR 1110 MOISA, INRAE-Montpellier Supagro, 34060, Montpellier, France.

Présentation par affiche Présentation orale

Résumé :

Nous présentons plusieurs résultats du projet ECOPHYTO PUMAT « Pour Un Maraîchage Attractif : le cas de la Tomate en Martinique », dans le cadre de l'appel à proposition de recherche « Les approches globales pour limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : Coupler le préventif et le curatif au sein des filières, des agriculteurs jusqu'aux consommateurs » et les résultats du projet inter-DOM Territoires Durables.

Le volet économique repose sur des enquêtes auprès de 409 maraîchers en Martinique et en Guadeloupe interrogés en 2022. Les résultats montrent que :

1. Les exploitations maraîchères sont diversifiées (pluri-cultures, élevage, arboriculture, etc.) ;
2. 27% des maraîchers n'utilisent ni de pesticides ni d'engrais de synthèse ;
3. Les organisations de producteurs sont les formes organisationnelles qui permettent de répondre au mieux aux objectifs de valorisation économique de la production et de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires comparativement aux maraîchers non intégrés dans des réseaux ;
4. Le numérique se traduit en une diversité d'outils (Internet, réseaux sociaux, smartphone, etc.) qui permet de répondre aux besoins des systèmes agricoles diversifiés. Pour les producteurs, il représente un levier complémentaire qui aide la transition agroécologique et renforce les canaux de commercialisation alternatifs (vente en ligne, paniers, etc.) ;
5. La discipline du droit facilite la compréhension des dynamiques de transition par l'intermédiaire de l'analyse des groupes d'intérêt et des conflits d'intérêt. Par exemple, la dérogation est une « exception » mais aussi un « instrument » pour la transition.

En conclusion, les groupements de producteurs et le partage de connaissances et de compétences par les réseaux numériques contribuent à la diffusion de pratiques agroécologiques. Elles doivent en revanche être mieux appuyées par les pouvoirs publics pour consolider leur impact.

Catherine, Y., Aubert, M., & Parrot, L. (2022). **Entre complexité et diversité des exploitations et des formes organisationnelles : Analyse de l'adoption du couple outil-usage du numérique des maraîchers antillais**. *16èmes JRSS, Clermont-Ferrand, France*.

Luis, C., Aubert, M. & Parrot, L. (2023). “**Do the factors influencing the adoption and intensity of use of agroecological practices go hand in hand? A double-hurdle approach in the French West Indian vegetable sector**”, *XVII EAAE Congress, Rennes, France*.

Parrot, L., et Faure, C. 2023. « **Le droit et la loi comme ressources au service de la transition agroécologique : Le rôle des dérogations** ». In *Transitions écologiques ultra-marines au concret - Politiques publiques animations territoriales et pratiques sectorielles*, 29-42. Espace, territoires et sociétés. *Presses universitaires des Antilles*.

Parrot, L., Joltreau, T. 2024. « **Tous les chemins mènent-ils au rhum ? Le rôle de l'alliance sur la performance des coalitions d'acteurs dans les filières canne à sucre et maraîchage en Martinique** ». *Economie Rurale* 389, n° Juillet-Septembre (2024).

Parrot, L., Varenne, M. 2023. « **Confiance, vulnérabilité et résilience : le paradoxe des stratégies de diversification maraîchères en Martinique** ». *Mondes en Développement* 204, n° 4 (2023): 131-48.

Mots-clés : maraîchage ; réseaux sociaux ; capital humain ; capital social ; droit.

Consignes : 1 page maximum pour les communications par affiche et 1 à 2 pages maximum pour les communications orales, EN RESPECTANT LE FORMATAGE INDIQUÉ.

Votre texte sera inséré en l'état dans le recueil des résumés qui sera disponible en ligne sur le site internet du congrès et nous vous recommandons d'apporter une attention toute particulière à sa présentation (orthographe, grammaire, etc.).

Vous devrez inscrire votre texte dans une grille d'impression format A4, marges de 2.5 cm (haut, bas, droite et gauche).